



Communiqué de

SAUR - Ile de France Ouest

Depuis janvier, les services ont déménagé des Essarts le Roi pour de nouveaux locaux à Galluis, mais certains d'entre nous n'ont pas encore modifié leurs informations!

Dès maintenant il faut noter ceci :

SAUR - Ile de France Ouest

Service de l'eau potable et de l'assainissement
6, rue du Petit Clos - 78490 Galluis

Tél **0810 077 078** (numéro vert à tarif local)

Accueil clientèle ouvert tous les jours,
sauf samedi, dimanche et jours fériés,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Urgences 0810 077 078
(7 jours/7 et 24h/24)

Sommaire

- p. 2-7 Affaires Communales
- p. 8-9 Associations
- p. 10 Spécial Hôpital local
- p. 11 Affaires communautaires C.C.P.H.
- p. 12 BVI pratique

Prochain numéro fin octobre 2007

Après les festivités du 14 juillet chacun a pris des vacances pendant ces deux mois.

Voici le temps revenu de prévoir les activités de l'automne et de la reprise du travail pour les grands et de l'école pour les plus jeunes !

Alors bon courage à tous !

Voici donc quelques nouvelles pour cette rentrée,

Tout d'abord, Madame Daoudal, directrice du groupe scolaire, ayant fait valoir ses droits à la retraite, Madame Olivier lui succède. Madame Olivier, habite Orgerus, et faisait partie de l'équipe enseignante de l'école primaire de Houdan.

Monsieur Jean-Claude Hébrant fait équipe avec Jean-Yves Vélia pour entretenir les bâtiments et les espaces verts communaux depuis début juillet.

Afin de faire face à l'ouverture de la 7e classe du groupe scolaire, il a fallu l'équiper en mobilier, réorganiser l'occupation des locaux, trouver des solutions pour l'accueil des activités du Centre de Loisirs, le rangement du matériel scolaire, des jeux etc...

Merci au personnel communal, qui n'a pas ménagé sa peine et un grand merci à Madame Olivier pour sa coopération et sa compréhension.

Merci également au bureau du Centre de Loisirs pour son écoute et ses propositions.

L'architecte chargé de la réalisation de l'extension du groupe scolaire s'est rendu sur place afin de prendre contact avec l'espace. Un premier rendez-vous est prévu début septembre.

Tout a été fait pour que les conditions d'accueil des enfants et de travail des enseignantes soient les meilleures possibles dans cette période transitoire.

Jacqueline Aboudaram - Maire

FÉLICITATIONS à

Camille Jabnoun qui a passé avec succès les épreuves du bac catégorie S et obtenu la mention Très bien.

Julia Commandeur qui a passé avec succès les épreuves du bac catégorie S et obtenu la mention Très bien.

Comme décidé par le conseil municipal en 2005, elles recevront chacune, un chèque de 100 €

Séance du Conseil Municipal le 6 juillet 2007

Présents :

Mesdames Aboudaram, Bayon, Charpentier, Vergez
Messieurs Gelsi, Haincourt, Mouaci, Zablotzki

Ont été notamment examinés les points suivants :

Désaffectation de l'arsenal

A la suite de la fermeture du Centre de Première Intervention de Bazainville, l'affectation de ce bâtiment doit être modifiée.

Il sera destiné en priorité à recevoir les matériels communaux.

Par ailleurs, l'association "l'Oiseau bleu" possédant des matériels et mobiliers encombrants a besoin de stocker ces biens. La commune mettra à sa disposition une partie de l'ancien arsenal.

Cela permettra au Club de Bridge de Bazainville de pouvoir remiser son mobilier (tables) dans le local originellement dédié à "l'Oiseau Bleu" à l'Atelier.

Changements d'horaires de l'école

Ce point était à l'ordre du jour du Conseil d'école du 22 juin qui a décidé de maintenir les mêmes horaires.

Extension du Groupe scolaire

La CAF informe, qu'elle a pris note de la demande d'aide de la commune.

Cette autorisation permet d'avancer dans la réalisation du projet mais n'apporte aucun engagement sur la décision du Conseil d'Administration de participation financière.

Néanmoins, Monsieur Coron, directeur général, confirme la volonté du Conseil d'Administration d'intervenir en complémentarité des financements qui peut être sollicités auprès des autres institutions.

Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal

A l'occasion des départs, des entrées de personnel et des promotions ce tableau subit des modifications et il est nécessaire de le mettre à jour.

Au 1er juillet, ce tableau s'établit comme suit

ADMINISTRATIF

ATTACHE	1
ADJOINT administratif	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère classe	1

TECHNIQUE

AGENT DES SERVICES TECHNIQUES 7

MEDICO-SOCIAL

ATSEM 2

Création d'un poste à 14h et suppression de celui à 11h

Lors du remplacement de Mlle Niclet, il a été procédé à l'embauche de Mme Figueiredo.

Parmi les tâches qui lui étaient confiées, figuraient l'entretien de l'Atelier, la remise des clés et l'état des lieux lors des locations de fin de semaine.

La durée nécessaire à ces nouvelles tâches avait été estimée au plus juste. A l'usage, il s'avère qu'il faut allonger la durée de travail hebdomadaire de Mme Figueiredo.

Pour mémoire, son temps de travail est lissé sur l'année complète. Il s'agit donc d'un temps moyen réparti en tenant compte des congés.

Création d'un poste d'ATTACHE à temps complet

La titulaire du poste de rédacteur chef a été promue au grade d'attaché au titre de la promotion interne à la date du 1er juillet 2007.

Il y a lieu de créer le poste d'attaché et de nommer l'intéressée à ce grade.

Les crédits sont ouverts au B.P. 2007

Actualités CCPH

- Adoption d'un règlement intérieur modifié pour les centres de loisirs

- Désignation d'un représentant du Conseil Communautaire au Conseil d'Administration du CIAS : Mme Aboudaram en remplacement de Mr Babled.

- Désignation d'un représentant du Conseil Communautaire à la Commission d'Appel d'Offres, en remplacement de M. Babled : M. Rémy

- Vie associative : Le Centre Chorégraphique Houdanais, FRVescence (section musique) et les Archers Houdanais ont bénéficié de subventions exceptionnelles pour l'acquisition de nouveaux matériels

- Travaux de voirie : travaux de gros entretien et aménagements de chaussée sur 15 RPH dont Bazainville

- Convention de mandat : Le principe est de don-

ner mandat aux communes pour la réalisation des travaux de compétence CCPH lorsque ces dernières réalisent des travaux sur la même voie

Acceptation de la cession de terrain de Mr Béguin pour l'aménagement du cheminement piétonnier route de Tacoignières

La commission des travaux ayant donné son accord au tracé et au projet présenté il faut réaliser, avant le commencement des travaux par la Sté STAR, la nouvelle implantation de la clôture bordant la propriété de Monsieur Béguin qui fait une cession à la commune d'une bande de terrain de 69m de long sur 2 m de large pour permettre d'assurer la sécurité des piétons le long de cette route.

Don terrain Mr et Mme Vassout

Le 14 juin dernier, Madame le Maire s'est rendue à l'étude de maître Tardy à Houdan, pour concrétiser le don de la parcelle G 477 d'une superficie de 1430m² par Monsieur et Madame Vassout pour réaliser des logements à caractère social.

Madame le Maire n'avait accepté ce don qu'à la condition de pouvoir acquérir la parcelle G 614 d'une superficie de 660 m², appartenant à l'Etat.

Les tractations avec l'Etat ayant avancé, la parcelle est en cours d'acquisition par la commune, Madame le Maire a pu accepter le don de Mr et Mme Vassout.

Il a été précisé dans l'acte notarié la destination de ce terrain.

Infos sur la réunion pour l'occupation des salles communales par les associations

La réunion a essentiellement porté sur le planning d'occupation de la Salle des Associations et de l'Atelier.

Il est rappelé que tout emprunt de mobilier ou de matériel est soumis au dépôt d'une demande au secrétariat de mairie et ce dans le but d'une bonne gestion du patrimoine communal.

Point sur les travaux en cours et prévus cet été

- installation de barrettes électriques dans les classes

- peintures des classes, l'Entreprise TAMIETTI interviendra semaines 43 et 44

- déplacement des fours à l'atelier

- muret de l'arsenal,

- mur du parking de la mairie
- remise en état des sols à l'école, cantine, centre de loisirs : se fera première quinzaine d'août
- Triennal 2006-2008- Les travaux doivent démarrer et se terminer en juillet pour
 - Route d'Orgerus : trottoirs entre la Place St-Louis et l'avenue des Tilleuls
 - Route d'Orgerus : trottoirs depuis l'avenue des Tilleuls sur 90m en direction d'Orgerus
 - Route de Tacoignières : trottoirs
 - Clôture propriété Béguin
- Vérification générale des panneaux de signalisation

Syndicat Mixte d'Etude d'Urbanisme et d'Aménagement des Pays de Houdan-Montfort l'Amaury

Le 10 avril 2007, le Comité Syndical a adopté le projet de modification du schéma de cohérence territoriale des Pays de Houdan -Montfort l'Amaury et décidé de lancer la procédure de cette modification.

La règle veut que cette délibération soit soumise pour avis à tous les Conseils Municipaux des com-

munes du territoire du syndicat.

Tiers Payant Etudiant

Cette année le dispositif adopté pour les lycéens est étendu aux étudiants.

Le Conseil décide d'appliquer les mêmes modalités d'aide que pour les lycéens et prendra en charge une participation identique pour chacun de 76,50€.

Le coût pour la commune serait de 2 295,00€ (pour une estimation de 30 étudiants)

Tarifs de la restauration scolaire

Yvelines Restauration informe la commune que les indices publiés par l'INSEE relatifs à leur secteur d'activité laissent apparaître une augmentation annuelle de + 2.09%.

L'entreprise précise qu'afin de faire face aux pressions de la concurrence et soucieuse de présenter à la commune le meilleur rapport qualité-prix du marché, elle propose de limiter son ajustement à 1% sur le prix des repas des enfants.

La commune accepte cette proposition, et signera l'avenant proposé.

Le taux de l'augmentation des repas sera appliqué aux familles le 1er octobre

Questions diverses

- Demande pour qu'un lieu soit affecté au nom d'un Soldat de la Grande Armée né à Bazainville
- Point sur les projets en cours d'étude par le village de SUEL
- Changement d'adresse du bureau de vote : à faire au moment de la nouvelle refonte de la liste électorale au 1er semestre 2009
- Demande de Stéphanie Haincourt pour un emploi à la mairie au mois de juillet ; elle est embauchée pour un contrat d'un mois en remplacement de personnel en congés annuels
- Epannage de Fertifond P dans les Yvelines
- Demande d'un commerçant itinérant (galettes et crêpes) pour s'installer sur la commune

Pour l'intégralité du compte-rendu se reporter aux panneaux d'affichage répartis sur l'ensemble du territoire communal

La Poste a remis à Madame le Maire son étude sur le fonctionnement du bureau de Poste de Bazainville suite à la mise en place des nouveaux horaires, demandés par les Bazainvillois.

Cette étude démontre qu'à ce jour, la fréquentation du bureau n'a pas augmenté et que les services demandés seraient plutôt en diminution.

Si la situation n'évolue pas dans un sens positif, cela pourrait entraîner la remise en cause d'un bureau de poste, à Bazainville.

Pour rappel, aujourd'hui,

La Poste n'est pas une administration mais une entreprise à part entière depuis 1990 et l'Etat est soucieux de sa bonne gestion.

La Poste n'est pas subventionnée par nos impôts mais vit grâce à ses propres résultats et pas du tout aux frais des contribuables.

La Poste n'est pas un monopole et n'est pas à l'abri de la concurrence pour ses services financiers; d'expédition de colis et d'express. Pour le courrier tous les plis dont le poids est supérieur à 50 grs sont en concurrence.

La Poste ne quitte pas les campagnes, le nombre de points de contact est toujours de 17 000, mais pour s'adapter au besoins de la clientèle, La Poste expérimente de nouvelles formes de présence : Relais Poste chez les commerçants, Agence Postale communale.

Pour en savoir plus : www.laposte.fr

Déclaration de Forage

La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture des Yvelines a transmis, le 19 juillet 2007, **pour information** à la commune et pour affichage, le récépissé de déclaration concernant la réalisation d'un forage sur la commune, par la Société Unibéton.

Le dossier présenté par cette société fait valoir "que la production d'un m³ de béton nécessite 200 litres d'eau. La centrale à béton de Bazainville produit 12 000 m³ de béton annuellement, sa consommation annuelle est de 2 400 m³. La centrale fonctionne 250 jours par an. Le volume journalier moyen est de 12 m³ mais pour limiter les temps d'attente, le forage sera exploité au débit de 1,6.m³/h."

Le déclarant ne pouvait pas commencer les travaux avant le 16 juillet 2007, correspondant au délai de deux mois à compter de la date de réception du dossier de déclaration complet ; conformé-

ment à l'article R214-35 du code de l'environnement.

En l'absence de suite donnée par le service police de l'eau à l'échéance de ce délai, le présent récépissé vaut accord tacite de déclaration.

A cette échéance, copie de la déclaration et de ce récépissé seront adressées à la mairie de la commune de Bazainville où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Yvelines durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent à compter de la date de son affichage à la mairie de Bazainville par les tiers dans un délai de quatre ans dans les conditions définies à l'article L514-6 du code de l'environnement.

URBANISME

Permis de construire accordés

Mr VANELLE, Rte de Gambais
- Extension maison existante
Mr NUNES, Rte de Gambais
- Extension maison existante
Mr BAUDRY, Rte de Guignonville
- Extension maison existante
Mr LANOY, Rte de Guignonville
- Aménagement maison existante

Déclarations de travaux accordés

Sicae-Ely Route de Gambais
- Transformateur
Mr COURSIN, Grand'Rue
- Abri de jardin
Mr GARNIER, Imp. du boeuf Couronné
- tuiles et châssis de toit

Mr CHEVALIER, rue Picarde
- Piscine
Orange "les Gravières" (cimetière)
- relais téléphones mobiles
Sicae-Ely Avenue de Paris
- Transformateur
Pour tout renseignement sur les formalités, se reporter à BVI 75, page 2 ou téléphoner à la mairie

Occupation du domaine public

Tous les dépôts sur le domaine public (échafaudages, matériaux de construction, ...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation délivrée par la commune. N'oubliez pas non plus que les emplacements utilisés doivent être remis en état après l'utilisation.

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire reprendra le jeudi 30 août, jour de la rentrée scolaire à Bazainville.

Edwige, Précieuse, Géraldine, Carole et Carmen retrouveront les enfants à la cantine et seront prêtes à les accompagner pendant ce temps de détente. Les bulletins d'inscription d'août-septembre sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Attention ! Vous avez jusqu'au 24 août 2007 pour régler les repas de cantine de vos enfants. Seuls les règlements dont les dossiers d'inscription sont complets (*bulletins de préinscriptions, justificatif d'employeur, coupon de prise de connaissance*

du règlement intérieur) seront acceptés.

Rappel : les enfants dont les deux parents ont une activité professionnelle sont accueillis en priorité (sur présentation des justificatifs d'employeur). Pour les autres élèves, l'inscription sera possible, UN jour par semaine, sous réserve des places disponibles en accord avec le régisseur de cantine.

Tarifs : augmentation au mois d'octobre 3,20€ pour les Bazainvillois et 3,85€ pour les « hors commune »

Pour tous renseignements 01.34.94.29.26

Qu'est ce qu'un ENCOMBRANT ?

Définition : déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, équipements ménagers, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Ne sont pas encombrants : déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique..., déchets spéciaux (batteries, peintures, solvants, bouteilles de gaz, extincteurs...), pièces automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres et bûches, vitrerie > 0,5m², et objets qui, par leurs dimensions ou leur poids, ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes.

C'est à savoir....

Campagne de vaccination antigrippale : Si vous avez 65 ans et plus, si vous êtes atteints de certaines affections de longue durée ou de maladie chronique, l'Assurance Maladie vous recommande vivement de bénéficier gratuitement de la vaccination antigrippale.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines - CS 50001 -78 718 Mantes la Jolie Cedex

Centres d'informations de la chambre interdépartementale des **Notaires de Versailles consultations gratuites** sur toutes les questions concernant les successions, l'acquisition d'un bien immobilier, un apport en société, etc... **RV par téléphone au 01 39 51 14 57**

Si vous trouvez un **essaim d'abeilles** dans votre jardin, faites appel à un "cueilleur d'essaims" apiculteur qui viendra chez vous le ramasser bénévolement.
pour tout renseignement : ccimp.club.fr/abeilles/recup.htm

Qualité de l'eau dans les Yvelines : tout ce que vous voulez savoir au sujet de l'eau distribuée dans les Yvelines : www.ile-de-france.sante.gov.fr rubrique Environnement et santé,

Protéger son enfant (de 0 à 6 ans) des accidents domestiques : Apprendre à son enfant les dangers et comment les éviter. Dans tous les cas, ne le laisser jamais sans surveillance

Pour plus d'informations :

www.securiteconso.org
www.sante.gov.fr

www.inpes.sante.fr
www.interieur.gov.fr

La relève des compteurs d'eau aura lieu entre fin août et fin novembre. Cette année, la sté SAUR fera appel à la sté CIS. Ses agents portant le sigle de leur société et une attestation de Saur les autorisant à intervenir circuleront dans la commune. **Vous serez avertis, comme l'an dernier, par téléphone ou par courrier, des dates de relève et de la sous-traitance à CIS.**

Info du Conseil Général : Reprise le lundi 10 septembre 2007 du groupe "Parent'aise"

Destruction des véhicules hors d'usage : Votre responsabilité peut être mise en cause si vous cédez votre véhicule hors d'usage à une entreprise non agréée.

Exigez un récépissé de prise en charge pour destruction (CERFA N°12514*01) contre la remise de votre carte grise.

[La liste des démolisseurs agréés est disponible sur www.cnpa.fr](http://www.cnpa.fr)

N° indigo 0 825 836 747 (attention à la facturation des numéros spéciaux !)

la **Téléassistance** apporte une solution simple et efficace contre l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans. De nombreux Bazainvillois l'utilisent.

Pourquoi pas vous? Renseignez-vous au **secrétariat de Mairie. tel 01 34 94 29 29**

Contact député, Henri Cuq : Tel : 01 30 91 19 50 Fax : 01 30 95 28 33

Secrétariat : 13 bis et 15, avenue Charles de Gaulle - BP 50063
78143 Aubergenville Cedex

Contact conseiller général : Jean-Marie Tétart : 01 30 46 81 30 ou 06 08 87 97 09
Secrétariat : 69, Grande Rue - 78550 - Houdan

RAPPEL !*(car on ne le dira jamais assez!)*

* **Horaires autorisés aux particuliers** pour les activités de bricolage et de jardinage

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

* **Brûlage des végétaux :**

"Article 1 : Sur le territoire de la commune, il est interdit de brûler les produits de la tonte et les feuilles,

Article 2 : Dans les zones d'habitation, le brûlage des bois et branchages est interdit à moins de 15 mètres des limites séparatives et de la voie publique,

Article 3 : Dans les zones d'habitation, le brûlage des bois et branchages est totalement interdit le dimanche et les jours fériés,

Article 4 : En cas de sécheresse avérée ou de vent, les feux sont totalement interdits..."

ARRETE MUNICIPAL DU 6 août 2007

Les nombreux appels et rappels aux propriétaires des chiens, de respecter les espaces publics sont restés sans effets.

Les crottes de chiens sont de plus en plus nombreuses sur les pelouses destinées à recevoir les jeux des enfants ou à embellir la commune.

Les trottoirs sont dangereux pour les piétons.

Les agents communaux, lors de l'entretien de ces espaces ou de leurs tontes se trouvent souillés par les projections de ces excréments.

Un arrêté municipal a été pris pour interdire l'accès des pelouses publiques, à tous les chiens, même tenus en laisse.

Si vous ne souhaitez pas que votre chien "crotte" chez vous ne le laissez pas "crottez" chez les autres !

Des solutions de ramassage existent, (sacs plastiques, pelles à jeter dans les ordures ménagères) partez en promenade avec votre animal et soyez attentifs à "l'expression de ses besoins".

Les agents communaux et les blessés par "dérapiage dans les crottes" vous en remercient.

Acheteur en quête de bonnes affaires ?
Vendeur heureux de vous séparer d'un bien devenu inutile ?

LA GRANGE-COM

OUVERTURE LE 15 SEPTEMBRE
de
Votre Dépôt-vente Brocante
Inauguration à 11h30

La meilleure façon d'acheter au juste prix
et

de vendre en toute simplicité :

MEUBLES ET DECORATIONS POUR LA MAISON
ACCESSOIRES ET BIJOUX
EQUIPEMENT EQUESTRE ENFANTS
LIVRES...

Les dépôts sont à effectuer à partir du 20/08/07 :
Merci de prendre contact au 01 34 87 67 21 ou 06 66 36 77 43

16, Grand'Rue (face à la Mairie) - 78550 Bazainville
Mail : lagrange-com@hotmail.fr
Site : <http://lagrange-com.over-blog.fr>

**Un nouveau lieu de rencontres, de trouvailles,
d'échanges à Bazainville!**

**Venez nombreux assister à sa naissance et sou-
haiter bonne chance
à cette nouvelle entreprise bazainvilloise!**

BAZAINVILLE et son HISTOIRE

Monsieur Guy Decoulonvilliers, passionné d'Histoire, travaille sur la Bataille d'Austerlitz, et fait le recensement des soldats, décédés au front, ayant résidé en France, et recherche leur descendance.

Il a adressé un courrier à la commune au sujet d'un soldat de la Grande Armée de Napoléon 1er qui serait né à Bazainville, Claude Sébastien Marchand.

Il indique notamment que

« Ce soldat serait né à Bazainville, le 22 mai 1778, enrôlé volontaire comme soldat le 29 janvier 1794, passé Grenadier le 31 mars 1799 au 14e Régiment d'Infanterie de ligne. Servant en octobre 1805 à la Compagnie des Grenadiers du 2e bataillon (Division du Général Saint Hilaire) le soldat Claude Sébastien Marchand, décède à l'hôpital de la Vieille, caserne à Brünn en Moldavie le 18 janvier 1806, suite à un coup de feu reçu à la Bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805. Cette bataille, dite des « Trois Empereurs » coûta aux armées austro-russes 15 000 tués ou blessés et 30 000 prisonniers. Côté Grande Armée, on déplora 1 305 tués et 6 940 blessés »

Dans les archives communales, il a été trouvé qu'en 1892 Mr MAR-CHAND Eugène, fut maire de Bazainville de 1893 à 1896, adjoint de 1866 à 1870 et de 1876 à 1888, conseiller en 1873 et de 1897 à 1904.

Peut-être fait-il partie de la famille du soldat Claude Sébastien Marchand?

Si vous avez des informations concernant ce soldat ou sa famille, prenez contact avec Anne Gavache, au secrétariat de la mairie, l'histoire locale de Bazainville s'enrichira
Merci.

Jacqueline Aboudaram



14 JUILLET 2007

Belle journée pour les Bazainvillois présents dans notre village ce jour là

Le soleil était là.

les joueurs de foot et de pétanque aussi.

Le vent capricieux a donné des émotions à l'artificier...

Les frites du dîner se sont fait désirer, mais chacun s'est régalé des copieuses et savoureuses assiettes servies par l'équipe municipale. Le fondant au chocolat était... fondant à l'envie...



Les lampions ont éclairé les derniers préparatifs du feu d'artifice qui fut, comme tous les ans, tout bonnement ... splendide!

Le bal s'est poursuivi très tôt le dimanche pour le plus grand plaisir des amateurs.

Un beau 14 juillet qui se déroulait pour la première fois dans l'Atelier rénové.



LE TOURNOI DE FOOT DU 14 JUILLET**Festivités du 14 juillet à Bazainville.**

Ainsi, grâce à Robert, ses fils, Sébastien et Quentin et Boualem, les préparatifs étaient achevés à temps pour que dès 10 heures, deux équipes formées par nos jeunes et moins jeunes s'affrontent amicalement : les Bazainbleus contre les Bazainrouges.



Nos organisateurs avaient même prévu d'inviter le soleil, la bonne humeur pour que

nos fidèles joueurs et de tous nouveaux s'amuse : Maxime, Carl, Théo, Loïc, Justin, Laurent, Médie, Morgan, Thomas, Kévin, Quentin, Sébastien, Sébastien G, Robert, Nicolas et Damien ont joué durant près d'une heure et demie, une partie très serrée.

Les vainqueurs, les Bazainbleus ont marqué huit buts contre six pour les Bazainrouges.

Fatigués mais contents nous sommes tous réunis autour d'un barbecue et d'un pique-nique très sympathique.



Venez nombreux l'an prochain même si vous n'aimez pas le foot pour encourager et déjeuner sur l'herbe car de 8 ans à Tout le monde s'est amusé et pris des couleurs qui se sont encore plus accentuées avec la pétanque.

Françoise Jacques à la table de marque avec Julie et Laure les « supportrices » fidèles

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Suite aux appels téléphoniques et réclamations reçues en mairie, voici la copie du courrier faxé par le SIEED le 2 août dernier,

"Mesdames et Messieurs les Maires,

Depuis mardi 31 juillet, les équipes de la société SEPUR ne ramassent plus les sacs de déchets ménagers déposés en dehors des conteneurs.

Cette décision, prise unilatéralement, quelques heures avant sa mise en oeuvre et au mois d'août, ne va pas sans causer de problème sur tout le territoire du SIEED.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée, et nous espérons pouvoir régler ce problème au plus vite avec la société SEPUR.

Soyez assurés que l'équipe du SIEED reste à votre écoute et vous informera des évolutions futures. Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'assurance de nos salutations distinguées."

Pour rappel: la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est également fonction du tonnage des conteneurs.

Si vous estimez que le volume de votre conteneurs n'est pas adapté à vos besoins prenez contact avec le secrétariat de mairie qui transmettra votre demande au SIEED.

MAIS QUE FAIT LA MAIRIE?

Au moindre dysfonctionnement survenant dans un service, la première réaction de certains est de se demander mais que fait donc "la mairie?" Elle devrait faire ci ou ça....

Mais aucun ne se pose la question de savoir si lui-même a bien accompli les procédures mises en place et n'a pas oublié de relire les informations données dans le bulletin municipal!

Un simple exemple : les sacs de déchets végétaux déposés au moment où la tonte chez soi est réalisée, sans se soucier que la collecte des sacs n'a lieu que le lundi matin, et tant pis pour les autres si les sacs traînent pendant plusieurs jours sur les trottoirs, entravant le cheminement des piétons et parfois crevant sous l'effet de la pluie...Alors que tout un chacun a la possibilité de déposer ces sacs à la déchetterie pendant tout le week-end.

Les ordures ménagères! Combien de fois a-t-il été rappelé que seules les ordures ménagères déposées dans les containers étaient ramassées. Une certaine tolérance avait été acceptée par la Sté Sépur, mais un courrier du syndicat de collecte arrivé le 2 août relance l'attention de tous. (Voir ci-contre)

Cet été, des Bazainvillois ont retrouvé leur chat écrasé, route d'Orgerus. Bien sur que leur chagrin est partagé par tous, mais il ne faut pas accuser la commune de ne pas assurer la sécurité sur les routes. Les responsabilités sont partagées entre les conducteurs qui ne respectent pas le code de la route, les propriétaires d'animaux qui ne les gardent pas chez eux, et puis le malheureux hasard qui provoque l'accident et pour lequel personne ne peut rien.

Il ne sert à rien de mettre en avant la sécurité des enfants, comme prétexte à exiger que des aménagements soient réalisés, alors que chaque fois qu'il est possible de le faire, des améliorations sont apportées ; pour exemple, le cheminement piétonnier route de Tacoignières réalisé cet été et l'amélioration des trottoirs de la route d'Orgerus.

Tous ceux qui ont recours aux services administratifs de la mairie, savent que le personnel et les élus ne ménagent pas leur peine pour faire avancer les dossiers qui sont présentés, **voilà aussi ce que fait la mairie!**

Jacqueline Aboudaram - Maire

Judo Club De Bazainville

La saison 2007/2008 reprendra à "L'Atelier" de Bazainville, le Jeudi 13 Septembre 2007
Les cours seront ouverts aux enfants dès 4 ans jusqu'à l'âge adulte. (Judo et jujitsu)

Cours de 17h à 18h : Enfants nés en 2003,2002,2001
Cours de 18h à 19h : Enfants nés en 2001,2000,1999, 1998
Cours de 19h à 20h : Enfants nés en 1998,1997,1996
Cours de 20h à 21h : Judo et jujitsu à partir de 1995.

Inscriptions le Jeudi 6 Septembre 2007 à l'Atelier de Bazainville de 17h30 à 20h30
Pour tous renseignements vous pouvez contacter : Mr Lecourt au 01 34 86 88 28



L'exposition d'Encadrement d'Art
du 27 mai 2007 à l'Atelier de Bazainville a remporté un vif succès et les 125 cadres exposés ont permis aux visiteurs d'admirer la diversité et l'originalité des techniques effectuées dans les cours qui sont dispensés le samedi matin.



J'en profite pour remercier mes élèves pour leur assiduité et leur perfectionnisme.

A la rentrée 2007, il y aura des nouveaux cours d'encadrement, de lavis et de cartonnage le jeudi matin, après-midi et éventuellement en soirée.



N'hésitez pas à me contacter
BRIGITTE VIMONT 06-70-97-81-51 -

Bazainville Bridge Club

Depuis le 1er juillet, la commune de Bazainville accueille généreusement le Club de Bridge dans deux salles où sont organisés tournois et cours de bridge.

Tournois :

Mercredi après-midi 14h à l' « Atelier »,
route de Tacoignières ;
Samedi après-midi à 14h15
Salle des associations derrière la mairie.

Ecole de Bridge

Deux niveaux de cours (débutants et perfectionnement) sont dispensés le **vendredi après-midi** dans la salle des associations. par un moniteur diplômé par la Fédération Française de Bridge.

Que vous soyez bridgeurs débutants ou confirmés, n'hésitez pas à vous joindre à nos joutes amicales et à partager l'atmosphère conviviale de notre club.

Renseignements :

Présidente : Lucette CHEAV
Tel : 01 34 87 01 56 -
lucette.cheav@free.fr



INFORMATIONS TIR A L'ARC

Nous avons accueilli cette saison 82 archers débutants et confirmés, dont 33 jeunes.

Nos entraînements en salle se sont déroulés dans le gymnase de Maulette jusqu'au 1er mars, puis dans "L'Atelier" de Bazainville. Ce lieu nous offre de très bonnes conditions pour la pratique de notre sport en salle.

Les nouveaux créneaux horaires de fin d'après midi mis en place cette saison ont permis une participation plus nombreuse et plus active des jeunes.

Nous avons également ouvert nos activités aux adolescents de la communauté de communes dans le cadre des activités proposées pendant les vacances scolaires. Nous avons ainsi organisé 4 demi journées pendant les congés de toussaint, Noël, février et Pâques. Trois demi journées seront également proposées au mois de juillet et août.

Nous avons totalisé 243 participations aux concours départementaux et régionaux, 26 podiums individuels, 4 par équipe et un champion régional cadet en tir instinctif sur parcours 3D.

Le club a par ailleurs organisé un concours débutants et un concours 2x70m sur le terrain de Bazainville le week-end du 1er avril.

Un troisième concours sera organisé sur la commune de Bourdonné le dimanche 16 septembre prochain. Il s'agit d'un championnat départemental de parcours sur cibles animalières 3D.

Les inscriptions pour la saison prochaine se feront les mercredi 5, 12 et 19 ainsi que les vendredi 7, 14 et 21 septembre de 18h30 à 20h30 dans la salle de l'Atelier.

Nous présenterons nos activités lors du forum des associations organisé le samedi 15 septembre prochain de 14h à 18h. Une initiation gratuite sera proposée à cette occasion.

La cotisation annuelle est de 105€ pour les adultes et 65€ pour les jeunes à partir de 10 ans. Le club prête les arcs aux archers débutants.

Les horaires d'initiations pour les débutants sont de 18h30 à 20h30 les mercredi et vendredi et de 20h30 à 22h30 le mercredi. La formation est assurée par 2 initiateurs diplômés et un brevet d'état.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

Claude CHEVREAU au 06 12 84 56 47 ou au 01 34 87 72 40.



ASBazainville

CLUB FFA : 078150

CONTACTS: Courriel : asb@asbazainville.org

N° de L'Association: 0781000624

Internet : <http://www.asbazainville.org/>

ECOLE d'athlétisme – COURSE A PIED NOUVELLE SAISON 2008

L'Ecole d'athlétisme de l'AS Bazainville recommence les entraînements à partir du 12 septembre.

Les jeunes athlètes sont accueillis à partir de 6-7 ans.

Ils sont initiés aux techniques (saut, lancer, course) adaptées au niveau de compréhension, d'assimilation et de réalisation du jeune.

En participant à des ateliers, encadrés par des entraîneurs diplômés, mettant en oeuvre les ressources d'une pédagogie vivante axée sur l'éveil de la motricité générale et utilisant l'esprit d'équipe.

L'ASB, c'est aussi depuis plus de 40 ans une section course à pied, sans contrainte de participations aux entraînements ou aux compétitions, mais surtout avec la possibilité d'obtenir des conseils et des plans d'entraînement adaptés à chacun.

Enfin, c'est aussi pour beaucoup la possibilité de faire ou de refaire un peu de sport pour retrouver une forme, une silhouette avec une motivation nouvelle dans une ambiance conviviale et amicale.

L'adhésion à l'ASB comprend la licence de la Fédération, l'assurance individuelle, les inscriptions aux compétitions pour ceux qui souhaitent en faire.

Seule contrainte : fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins d'un an. Vous trouverez toutes les informations pour vous inscrire sur notre site Internet.

Vous pourrez également nous rencontrer lors du forum des associations le samedi 15 septembre.

MARATHON DES YVELINES et MARATHON-RELAIS 2007

La 11ème édition du marathon des Yvelines est prévue le dimanche 21 octobre, avec 2 épreuves : un marathon en individuel et un marathon en relais (120 équipes en 2006) ce qui permet d'ouvrir l'accès à cette distance mythique pour des catégories moins présentes habituellement (femmes, jeunes, couples, collègues de bureau, famille,...).

Les équipes sont constituées de 4 coureurs qui parcourent chacun environ 10 Km et terminent ensemble les 1195 derniers mètres.

Le départ et l'arrivée se font au complexe sportif du Lieutel à La Queue-lez-Yvelines. Nombreuses récompenses par tirage au sort.

Possibilité de restauration sur place.

RANDONNÉE CCPH

L'association du Pays des Marches d'Yvelines, organise le Dimanche 2 Septembre prochain une randonnée intitulée « La Grande Traversée du Pays des Marches d'Yvelines ».

4 balades seront proposées à tous lors de cette manifestation :

8h30	Bréval – Civry La Forêt	17 km
9h45	Houdan – Civry La Forêt	12,5 km
11h	Dammartin en Serve – Civry La Forêt	7,5km
11h30	Richebourg – Civry La Forêt	6 km

Les 4 groupes se retrouveront vers 13h pour partager ensemble un grand pique-nique, en mairie de Civry La Forêt.

Pour tout renseignement : Tel : 01 30 46 10 06
Juliette Vassout - paysdesmarches@wanadoo.fr

Une année de plus, l'**Oiseau Bleu, Loisirs Animations et la caisse des Ecoles** ont été heureux d'organiser la foire à tout de Bazainville le dimanche 18 mars dernier.

Chaque année nous sommes ravis de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à vouloir y participer mais que malheureusement nous ne pouvons pas donner satisfaction à tout le monde, manque de place.

Lors de cette manifestation nous avons pu accepter 142 participants, sur plus de 960 mètres.

Cette journée n'était pas aussi ensoleillée que certaines années. Le temps a été un peu capricieux, mais dans l'ensemble vous avez été quand même courageux et cette foire à tout a pu durer toute la journée.

Le seul bémol, comme chaque année nous sommes contraints de constater que certains participants manquent de discipline et ne se gênent pas pour laisser les détritres sur la route.

Les Bazainvillois ont été encore nombreux à nous aider pour cette organisation et toujours dans une très bonne ambiance.

Alors encore une fois merci à tous les bénévoles, nouveaux ou anciens qui nous ont fait le plaisir d'être présents.

Alors n'oubliez pas le RDV l'année prochaine (3ème dimanche de mars) et nous n'oublierons pas de vous informer des dates d'inscriptions.

A l'année prochaine et merci encore pour les 3 associations.

Hôpital - Centre de santé du Pays Houdanais
42, rue de Paris - Houdan Tél : 01 30 46 18 00

CENTRE DE SOINS DE PREMIERE INTENTION

du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 20 h 00

le samedi jusqu'à 13 h 30

pour les urgences de type "bobologie"

MEDECINE GENERALE Sans rendez-vous

LUNDI

Dr JEANTEUR → 9h00/17h00

Dr DE SALZMANN → 17h00/20h00

MARDI

Dr BABLED → 9h00/13h30

Dr JEANTEUR → 14h00/17h30

Dr BISIAUX → 17h30/20h00

MERCREDI

Dr LEMARIEY → 9h00/13h30

Dr LEMARIEY ou Dr HAMEL → 13h30/20h00

JEUDI

Dr ROUDIÈRE → 9h00/16h00

Dr BISIAUX → 16h00/20h00

VENDREDI

Dr DESPRES → 9h00/20h00

SAMEDI

Dr DUBOIS → 9h00/13h30

Outre le centre de soins de première intention et les consultations de médecine générale, l'Hôpital local de Houdan offre

- la possibilité de 31 consultations spécialisées
- un centre de radiologie, échographie, mammographie
- une unité de soins palliatifs
- un service de rééducation et de moyen séjour
- un service de long séjour
- une maison de retraite
- un service de soins à domicile
- une coordination gériatologique

Un **centre périnatal de proximité** s'est ouvert au sein de l'hôpital de Houdan.

Une sage-femme, un médecin généraliste, un radiologue, des kinésithérapeutes assurent un suivi personnalisé et de proximité des femmes enceintes ainsi qu'un accompagnement post natal.

Ce centre travaille en collaboration avec les maternités du secteur et propose

→ le suivi de grossesse, les lundi et jeudi de 9h à 17h

→ la préparation à la naissance, les mardi de 12h30 à 16h30

→ des groupes de parole de soutien après l'accouchement, le premier mardi de chaque mois de 9h30 à 12h

→ les échographies obstétricales

→ la rééducation du périnée

Pour prendre **rendez-vous tél 01 30 46 18 01**

OXYJEUNES,

Un espace d'information santé

(alcool, tabac, cannabis, nutrition, baisse de moral, ...)

destiné aux jeunes de 11 à 25 ans

va ouvrir ses portes en septembre 2007, dans un pavillon à l'entrée de l'Hôpital de Houdan.

Dans un cadre convivial, les jeunes du territoire auront accès à de la documentation, pourront parler et échanger avec des professionnels et participer à des soirées thématiques par tranche d'âge.

Une information sur les horaires d'accès sera prochainement communiquée.

LA COORDINATION GERONTOLOGIQUE HOUDAN-ANET

vous propose plusieurs types de services :

Groupe d'aide aux "aidants" permettant aux conjoints ou aux parents d'une personne âgée dépendante de se réunir pour échanger sur les problématiques qu'ils rencontrent. Le soutien qu'ils apportent et les informations qu'ils reçoivent leur permettent une meilleure prise en charge de leur parent.

L'équipe mobile Gériatrique, composé d'un médecin et d'une ergothérapeute intervient au domicile des personnes âgées, après contact avec leur médecin traitant afin de déterminer les risques vécus par la personne. Une réflexion a lieu ensuite en équipe pour proposer des aides.

Lutte contre l'isolement : de jeunes étudiants rendent visite en juillet/août et en décembre aux personnes âgées isolées. Leur rôle est d'apporter une écoute et proposer différentes activités. Le reste de l'année une animatrice peut accompagner les personnes les plus isolées.

Accueil de jour pour 5 personnes et 5 autres en **hébergement temporaire** proposé aux personnes dépendantes vivant à leur domicile. Il apporte un soulagement aux familles tout en permettant à la personne âgée de bénéficier d'activités de maintien de ses capacités.

Evaluation de la mémoire proposée par un médecin gériatre et une neuropsychologue à toutes les personnes qui se questionnent sur les troubles de la mémoire.

Ateliers mémoire, les personnes présentant des troubles de la mémoire peuvent bénéficier, après évaluation, de cet atelier animé par une neuropsychologue

Service de soins infirmiers à domicile, constitué d'une équipe d'aides soignantes et d'infirmières qui interviennent à domicile pour une aide à la toilette et des soins infirmiers.

Pour tout renseignement

Tel 01 30 46 98 22 ou 01 30 46 18 21

Communauté**Communes****Pays****Houdanais**

Adainville

Bazainville

Boinvilliers

Boissets

Bourdonné

Boutigny-Prouais

Champagne

Civry-la-Forêt

Condé-sur-Vesgre

Courgent

Dammartin-en-Serve

Dannemarie

Flins-Neuve-Eglise

Goussainville

Grandchamp

Gressey

Havelu

Houdan

Longnes

Maulette

Mondreville

Montchauvet

Mulcent

Orvilliers

Osmoy

Prunay-le-Temple

Richebourg

Saint-Lubin-de-la-Haye

Saint-Martin-des-Champs

Septeuil

Tacoignières

Tilly

Conseil communautaire séance du 11 juillet 2007

Ont été notamment abordés :

Décision modificative 2007

- Intégration de la subvention Dotation de Développement Rural 2007 pour la construction définitive du centre de loisirs de Boutigny Prouais et diminution de l'inscription de recours à l'emprunt pour 184 000 €.
- intégration des crédits pour l'achat de l'informatique et du matériel pour le personnel s'occupant de la gestion des rivières et des subventions accordées.
- intégration des crédits pour réaliser les travaux demandés sur le stade de Houdan par la Ligue de Foot-ball et de la subvention de la Fédération Française de Foot-ball
- augmentation du montant de subvention au Centre de loisirs les P'tits Loups de St Martin des Champs, la demande totale n'ayant pas été prise en compte lors du vote du budget 2007)

Intéressement du personnel

La mise en place d'un intéressement a été évoqué lors de l'examen du budget 2007.

Un régime indemnitaire avait été institué pour la filière administrative en 2001.

Depuis cette date, des recrutements ont été faits sur d'autres cadres d'emplois (technique, éducatif et sportif) et l'indemnité d'administration et technicité a été créée.

Il est proposé au conseil

- de compléter le régime indemnitaire existant pour les filières techniques et sportives
- d'y intégrer l'indemnité d'administration et de technicité (IAT)
- d'acter des critères de variation qui seront applicables de fixer les coefficients multiplicateurs applicables aux différentes indemnités.

Environnement

La réalisation d'une charte d'actions paysagères a été inscrite dans le Contrat de Développement Equilibré des Yvelines ;

La commission d'appel d'offres a retenu "Formats Paysages" pour la réalisation de la charte paysagère.

Le Président sollicitera la subvention inscrite dans le CDEY.

Compétences

La loi de 2004 imposait que les notions d'intérêt communautaire

à la ZAC de la PREVAUTE, quelques terrains sont encore DISPONIBLES POUR des ENTREPRISES ARTISANALES, INDUSTRIELLES, activités DE COMMERCES destinées AUX PROFESSIONNELS.

SONT EXCLUES LES LES activités COMMERCIALES destinées AU GRAND PUBLIC

Pour tout renseignement :

Jean-Jacques Mansat Vice-Président CCPh,
Christiane Cayrol 01 30 46 81 30

mentionnées dans les compétences inscrites dans les statuts soient définies avant le 18 août 2006.

Dans la mesure où cela n'a pu être effectué pour les compétences en matière de logement social et de chemins ruraux inscrites dans les compétences de la CCPh depuis le 19 août 2006, c'est la CCPh qui est compétente sur la totalité de ces domaines.

Il convient donc de définir ces compétences et de procéder à une modification statutaire.

logement social

Libellé de la compétence inscrite à ce jour dans les statuts : "politique du logement social d'intérêt communautaire et actions d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées.

A la suite des études établies par le cabinet CODRA, des travaux de la commission "logements", il apparaît nécessaire et plus aisé de reformuler la compétence CCPh en matière de logements plutôt que de définir l'intérêt communautaire.

Cette définition consiste à décliner toutes les actions que la CCPh pourrait faire, mais qu'elle ne fera pas obligatoirement, ou qu'elle fera dans un cadre qui sera précisé par le conseil communautaire dans un règlement intérieur.

La compétence CCPh recouvrirait :

- la mise en oeuvre de la politique communautaire définie dans le cadre du Programme Local de l'Habitat,
- le soutien à la réalisation de tout nouveau logement social créé sur le territoire communautaire
- la participation financière ou technique à la réalisation d'opérations comportant au moins 10 logements dont 20% de logements aidés (liés à des conditions de ressource)
- la mise en oeuvre d'une politique foncière liée aux opérations précitées
- la garantie d'emprunt pour les nouveaux logements sociaux
- la mise en oeuvre des opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat
- la participation à l'étude ou à la réalisation de logements spécifiques
- la création et la gestion d'un observatoire de l'habitat, de la demande et du foncier.

Le but de cette compétence est d'apporter une réponse de logements aux habitants du territoire communautaire qui se trouvent confrontés aux accidents de la vie : séparation, divorce, veuvage, déshabitation des jeunes et aux entreprises en leur offrant une diversité de logements pour leur personnel.

chemin ruraux

Libellé de la compétence inscrite à ce jour dans les statuts : "aménagement des chemins ruraux qui seront reconnus d'intérêt communautaire"

Suite à la validation de l'étude entreprise par le cabinet Altermodal et aux validations apportées par chaque commune, une carte globale a été établie, définissant un maillage de chemins d'intérêt communautaire.

Les chemins qui ne sont pas identifiés comme chemins communautaires retournent à la compétence communale.

Réunion statutaire annuelle

Elles est prévue le samedi 24 novembre 2007 à Bazainville.

Pour l'intégralité du compte-rendu se reporter aux panneaux d'affichage répartis sur l'ensemble du territoire communal

Mairie de Bazainville**Horaires d'ouverture**

de 9h à 12h, tous les matins
de 14h à 18h, lundi, mardi, vendredi

Accueil du Maire et des Adjointes
sur rendez-vous

La Poste de Bazainville

3, Grand'Rue - 01.34.87.62.50
lundi mardi jeudi vendredi : de 16h à 19h
mercredi de 8h30 à 11h30
samedi de 9h30 à 11h30
(1 samedi sur 2, semaine paire)

Sous-Préfecture de Mantes la Jolie - 01.30.92.74.00

18-20, rue de Lorraine

SAUR (eau et assainissement)
0810 077 078

SICAE-ELY (électricité)
01.34.94.68.01 (dépannage)

Perception de Garancières
11, rue du Général Leclerc
01.34.86.40.63

Ecole de Bazainville
Directrice Mme OLIVIER
16, avenue des Tilleuls
01.34.94.26.24

Centre de Loisirs "CREALO"
16, avenue des Tilleuls
01.34.87.78.58

Vacances Scolaires
Toussaint : du 27/10 au 08/11/07
Noël : du 22/12/07 au 07/01/08

Cantine
dates limites pour le paiement
pour le mois d'Octobre : 26 sept.
pour le mois de novembre : 24 Oct.

Bibliothèque
Groupe Scolaire
mercredi et samedi matin de 11h à 12h

Paroisse 75, Grande rue à Houdan
01.30.59.61.39

SECOURS

Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

Médecin à Bazainville

Dr Leneuf : 01 34 87 77 93
ou 06 80 87 96 65

Urgences

Brûlures graves 01 46 25 24 96
Brûlures enfants 01 44 73 74 75
Centre Anti-Poison 01 40 05 48 48
Dentiste 01 39 51 21 21

Pharmacie de garde

S'adresser à la gendarmerie
01 30 46 83 30

Hôpitaux

Dreux 02 37 51 52 53
Houdan 01 30 46 97 27
Mantes-la-Jolie 01 34 97 41 39
Rambouillet 01 34 83 78 78

19 Octobre DERNIÈRE collecte des ENCOMBRANTS 2007**ORDURES & EMBALLAGES MÉNAGERS**

Centre Village	Mercredi	Mercredi
la Vallée des fosses	Mercredi	Mercredi
Fin de la rue de la Vallée (après le N°8)	Vendredi	Mercredi
Moulin de GibouDET	Vendredi	Mercredi

Sortir les conteneurs la veille au soir et les rentrer dès le passage des bennes.

JOURNAUX - MAGAZINES

Conteneurs Place St Louis

VÊTEMENTS - VERRES**DÉCHETS VÉGÉTAUX**

Tous les lundi jusqu'au 10-12-2007 - **Ne sortir les sacs QUE le DIMANCHE SOIR**
Si vous ne pouvez attendre le dimanche soir, porter les sacs à la déchetterie de Houdan,
carte d'accès à retirer en Mairie. (www.sieed.fr)

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Houdan
Vendredi, samedi, lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Dimanche 9h à 13h

EN TOURNÉE À BAZAINVILLE**Jours de marché**

Houdan - vendredi matin
Richebourg - mercredi matin

BOULANGER - PATISSIER BESNARD
Tous les jours sauf jeudi et vendredi
Tél. 01.30.59.61.07

POISSONNIER Mr MARTEL
tous les mercredis à partir de 9h.
Possibilité de passer commande
Tél. : 06.07.99.35.85

BOUCHER Mr TABOULET
Tél 02 32 36 31 12 - 06.15.54.86.83
tous les vendredis après-midi

"Pizza Campagnarde"

Tel 06 07 85 08 02
Place Saint Louis
tous les mercredis de 17h à 20h30

"Case à Paulin"

Spécialités Antillaises
Tel 06 88 28 86 87
Place Saint Louis
tous les jeudis vendredis et samedis de 14h à 20h30

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Mme AMAR 01.34.87.64.81
Mme FAUCHON 01.34.84.39.67
Mme GUILLONNEAU 01.34.87.67.30

Mme JOULIN 01.34.87.61.98
Mme PRUNIER 01.34.87.69.06
Mme VARET 01.34.84.39.24

BABY-SITTING

Léna CHAPDELAIN 01.34.87.62.59
Marie DOYARD 01.34.87.66.24
Vanessa FAUCHON 06.79.26.24.87
Marion GILANT 01.34.87.61.54

Malorie LUTMAN 06.79.48.10.67
Cinthia MONTORO 01.34.87.67.65
Claire PEBAYLE 01.34.87.74.50
Alicia WITKOWSKI 06.71.81.46.56

ENTREPRISES BAZAINVILLOISES

à votre service

AUTOMOBILES

• R N 12 AUTO
Tel 01 34 94 23 55
27, Impasse du Boeuf
Couronné

BOIS DE CHAUFFAGE

• DEMENAIS Patrice
(RC 478 226 384)
Tel 01 34 87 70 79
5, chemin de la
Garenne

PLOMBERIE

• ROCHAIN Bernard
Tel 01 34 87 79 20
06.07.99.02.07
60, route d'Orgerus

JARDIN - ESPACES VERTS

• ART ESPACES
VERTS
Tel 01 34 87 79 80
3, Chemin de l'Aunay

• LES PÉPINIÈRES DE
BAZAINVILLE
Tel 01 34 87 61 63
47, Avenue de Paris

• ESPACES VERTS &
JARDINS
Tel 01 34 87 64 26
45, Avenue de Paris

• VIVRE EN VERT
Vente de Fleurs
Tel 01 34 84 39 73
86, Avenue de Paris

• CAMUS ESPACES
VERTS
Tel 01 34 87 69 70
06.11.78.53.24

CENTRES ÉQUES-TRES

• Sophie COTTIN
Tel 01 34 87 73 12
15 bis, Route d'Orgerus

• Ecurie de Bazainville
Mr MARIE - Le Franc-
Moreau
Tel 01 34 87 67 04
06 07 18 11 00

MAÇONNERIE - TERRASSEMENT

• ADIS (terrassment)
Tel 06 11 76 64 08
11, rue des Bouleaux

• EURO MAT

Tel 01.34.87.62.63
11, Chemin de la fosse

• EBMLT (Terrassment
location de bennes à
gravats)

Tel 01 34 87 62 64
06.16.72.48.43
3, Chemin du Lavoir

SOLS

• Entreprise FAUCHON
(revêtement de sol)
Tel 01 34 87 69 50
33, Impasse du Boeuf
Couronné

ÉBÉNISTERIE

• GOUGOUX Marc
Tel 01 34 87 74 83
82, Avenue de Paris

TRAVAUX ET BRICOLAGE

• BAZAINBOIS
Tel. 01 34 87 62 47
35, Impasse du Boeuf
Couronné

• UNIBETON

Tel 01 34 87 77 08
Avenue de Paris

COIFFURE À DOMICILE

• MME VIQUERAT
Tel 06 79 02 01 41

*NB - Ne figurent sur
cette liste, que les
entreprises bazainvil-
loises qui en ont fait
la demande écrite
auprès du secretariat
de mairie*